

Plan et horaires des déchèteries



Accès pour les commerces et artisans

Tous les déchets spécifiques découlant de l'activité des commerces, artisans et industriels peuvent être déposés moyennant le paiement d'une finance, selon le tarif affiché à la déchèterie d'Avenches, les mardi et jeudi de 10h00 à 11h00.

Personnes âgées et/ou handicapées

Les personnes âgées et/ou handicapées ne pouvant se rendre à la déchèterie communale en véhicule peuvent s'adresser aux Services extérieurs en cas de nécessité pour un ramassage à domicile, uniquement pour de gros objets.